CFA AGRICOLE
DE L'YONNE



PÔLE AMÉNAGEMENT PAYSAGER

CERTIFICAT DE SPÉCIALISATION
SOLS SPORTIFS ENGAZONNÉS

RNCP : 41901 - Formation en apprentissage - Formation certifiante de niveau 4

Nom certificateur : Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire
Date enregistrement : 01/04/2025

03 86 45 15 23

www.terresdelyonne.com

cfa.yonne@educagri.fr

La Brosse - 89290 Venoy

DOC-GAF-010-15_CFA_V01

PUBLIC CONCERNÉ & PRÉREQUIS

• Candidat entre 16 et 29 ans,
• Être titulaire d'un diplôme agricole de niveau 4 ou supérieur comme le Brevet Professionnnel, Bac Pro en Aménagements Paysagers, Bac Techno STAV option Aménagements et Valorisations de l'Espace,
• Ou être titulaire d'un BTS dans le secteur des Aménagements Paysagers.

CONDITION D'ENTRÉE & INSCRIPTION

• Présenter un CV et une lettre de motivation,
• Passer un entretien de motivation,
• Avoir signé un contrat d'apprentissage (12mois),
• Validation du dossier d'admission après la signature du contrat.

RÉMUNÉRATIONS & FINANCEMENTS

• Aucun frais de formation ne sera à supporter par l'apprenti.
• Dans le secteur privé, la prise en charge financière du contrat d'apprentissage s'effectue via les différents OPCO qui versent au CFA un montant annuel déterminé par France Compétences.
• Dans le secteur public, le CNFPT prend en charge une partie des frais de formation, le reste est à la charge de l'employeur.

ORGANISATION DE LA FORMATION

420
heures réparties sur une durée totale de formation de 12 mois.

3
Unités Capitalisables (UC) nécessaires pour le parcours complet de formation.

35
heures
par semaine de formation

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

• Journées en centre animées par des formateurs experts techniques, avec cours ou travaux dirigés, apports de connaissances, jeux de rôle, et travaux sur différents supports (papier, numérique, vidéo, multimédia…).
• Travail individuel et travail collectif tutoré ; évaluations formatives et certificatives.
• Journées de formation délocalisées, en entreprise ou au sein de structures partenaires, avec mise en situation pratique.

La rémunération d'un(e) apprenti(e) dépend du secteur (privé ou public), de son âge, de niveau de diplôme préparé et de l'année d'exécution du contrat.
Réalisez une simulation sur la rémunération possible sur

WWW.ALTERNANCE.EMPLOI.GOUV.FR

NOS PLUS

➕ Un site d'apprentissage implanté sur un domaine de 60ha.

➕ Des formateurs experts dans le domaine de l'aménagement paysager.





VALIDATION DU DIPLÔME

• Le diplôme est délivré par le ministère chargé de l'agriculture après réussite des épreuves évaluées.
• Ce diplôme est obtenu après validation de chacune des 3 Unités Capitalisables qui construisent la formation.
• En cas d'échec, le candidat peut représenter les UC manquantes à vie.

LES POURSUITES D'ÉTUDE

• BTSa Aménagements Paysagers
• BTSa Productions Animales.
• D'autres CS dans le domaine des Aménagements Paysagers.

LES MÉTIERS VISÉS & DÉBOUCHÉS

• Jardinier,
• Jardinier intendant,
• Ouvrier spécialisé en entretien des terrains de sports.

FRAIS PÉDAGOGIQUES

Des frais pédagogiques d'un montant de 65€ sont à régler en début d'année correspondant à la carte du self, les envois postaux, les photocopies nécessaires au cours de l'année scolaire.

LA VIE AU CENTRE

HÉBERGEMENT EN SEMAINE

RESTAURATION SUR PLACE

CDI - CENTRE DE RESSOURCES DOCUMENTAIRES

WIFI AU SEIN DU CFA

Bloc de compétences / UC	Capacités Intermédiaires	Durée	Période d'Évaluation									
			S	O	N	D	J	F	M	A	M	J
UC1/BC1 Préparer l'entretien d'un terrain sportif engazonné	C1.1 : Opérationnaliser le planning des interventions d'entretien d'un terrain sportif engazonné	140										
	C1.2 : Effectuer le suivi du matériel d'entretien d'un terrain sportif engazonné											
UC2/BC2 Réaliser l'entretien des sols sportifs engazonnés	C2.1 : Réaliser les travaux d'entretien courant d'un sol sportif engazonné	140										
	C2.2 : Réaliser les travaux d'entretien spécifique d'un sol sportif engazonné											
UC3/BC3 Assurer les travaux de régénération d'un terrain sportif engazonné	C3.1 : Réaliser les travaux de réfection de l'infrastructure d'un sol sportif	140										
	C3.2 : Mettre en place la couche de jeu d'un sol sportif engazonné											
Durée totale		**420**										

Accessibilité des locaux

Le taux de réussite ainsi que le taux de satisfaction sont accessibles sur notre site Internet www.terresdelyonne.com : onglet CFA - En Pratique



Informations France Compétences

Suivez-nous !

Photos : Adobe Stock (Zphoto83 - Romaset - Tomasz Zajda)